



CONTRAT DE LICENCE FRONIUS WELDCUBE PREMIUM

Valide à partir de janvier 2020

1 VALIDITE ET INFORMATION OU DIVULGATION

- 1.1 Les présentes Conditions d'utilisation s'appliquent exclusivement à l'utilisation de FRONIUS WeldCube Premium.
- 1.2 En acceptant l'offre ainsi qu'en utilisant le logiciel, l'utilisateur consent à l'application des Conditions d'utilisation dans leur version en vigueur au moment de son utilisation.
- 1.3 Les Conditions d'utilisation sont consultables à tout moment sur www.fronius.com et sont téléchargeables au format PDF. La page d'accueil de nos plateformes Internet comporte une référence/un lien explicite vers les présentes Conditions d'utilisation.
- 1.4 Nous sommes l'entreprise FRONIUS International GmbH, Froniusstraße 1, 4643 Pettenbach, Autriche, enregistrée sous le numéro FN 149888z auprès du tribunal de commerce (Firmenbuchgericht) de Steyr, Tél. : +43 7242 241-0, Fax : +43 7242 241-3940, contact@fronius.com, www.fronius.com. Siège : Pettenbach, numéro de TVA : ID ATU52614407, chambre d'affiliation : chambre économique de Haute-Autriche, objet de notre entreprise : production et distribution de produits des Business Unit Perfect Welding, Solar Energy et Perfect Charging. Nous sommes en particulier soumis aux dispositions suivantes : Code du commerce et de l'industrie autrichien 1994 (Gewerbeordnung), consultable à l'adresse www.ris.bka.gv.at. Autorité de contrôle conformément à la loi autrichienne sur le e-commerce (ECG) : autorité administrative (Bezirkshauptmannschaft) du district de Kirchdorf an der Krems.

2 UTILISATION DE FRONIUS WELDCUBE

- 2.1 FRONIUS WeldCube désigne le système de gestion des données de FRONIUS. Celui-ci est utilisé sur certains systèmes de soudage fabriqués par FRONIUS et désigne, dans sa variante Premium, un logiciel basé sur un serveur et installé sur un système Windows (Windows Server 2016, Windows Server 2019). Ces produits sont installés et exploités dans un environnement informatique et relèvent de la responsabilité du Client. Chaque offre de FRONIUS WeldCube Premium est accompagnée d'un cahier des charges détaillé pour le système du Client, qui constitue une condition préalable au succès de l'installation.
- 2.2 Selon la version, FRONIUS WeldCube sert à la collecte décentralisée ou centralisée, à la documentation, à l'analyse et à l'évaluation de données numériques de soudage et en partie également à la configuration de tâches de soudage. En fonction de la version et du modèle de la licence, un ou plusieurs systèmes de soudage peuvent être adressés avec FRONIUS WeldCube Premium.
- 2.3 L'utilisateur peut accéder à FRONIUS WeldCube Premium et utiliser toutes ses fonctionnalités via un simple navigateur Web. Une version à jour du navigateur utilisé est requise pour permettre une représentation et une fonctionnalité optimales. Les nouvelles versions ne peuvent plus être installées sur des navigateurs obsolètes qui ne répondent plus aux normes de sécurité actuelles.
- 2.4 La livraison du logiciel est effectuée dans le cadre d'une visite sur place par un technicien de FRONIUS ou d'un partenaire commercial qui accompagne et réalise l'installation et la mise en service sur place.

3 DISPONIBILITE DE FRONIUS WELDCUBE PREMIUM

FRONIUS WeldCube Premium est disponible pour les séries d'appareils suivantes :

- / TransTig – à partir de TT 2200 (UST 2C nécessaire)
- / TS/TPS/CMT
- / TPS/i
- / MagicWave – à partir de MW 2200 (UST 2C nécessaire)

4 PREREQUIS POUR L'UTILISATION DE FRONIUS WELDCUBE PREMIUM

- 4.1 Afin de pouvoir utiliser FRONIUS WeldCube Premium de façon optimale, l'ensemble des systèmes de soudage concernés doivent être raccordés et équipés des activations/packs fonctionnels adaptés pour la documentation des valeurs réelles et réelles ou la surveillance des valeurs limites.
- 4.2 Fronius n'assume aucune responsabilité quant à la compatibilité de l'infrastructure informatique de l'utilisateur avec FRONIUS WeldCube Premium.
- 4.3 FRONIUS WeldCube Premium peut être utilisé avec les systèmes d'exploitation suivants :
- / Windows 8/10 et les versions de serveur correspondantes Windows Server 2012 R2/Windows Server 2016
- 4.4 Une connexion en ligne permanente ou au moins temporaire aux serveurs de mise à jour et au système de gestion des licences de FRONIUS est nécessaire pour garantir un fonctionnement sans problèmes avec mises à jour en ligne ainsi que pour la gestion des licences.
- 4.5 Obligation de collaboration du Client :
- / Lors de l'installation/de la mise en service, les responsables informatiques nécessaires chez le Client doivent être à la disposition du technicien FRONIUS.
 - / Le Client doit observer les conditions système nécessaires pour WeldCube Premium qui sont communiquées avec l'offre et veiller à les mettre en place AVANT l'installation/la mise en service.
 - / Tous les systèmes de soudage doivent être raccordés avant la mise en service de la solution.
- 4.6 Pour une assistance optimisée en termes de coûts de déplacement, il est recommandé au Client de fournir un accès VPN à FRONIUS WeldCube Premium. Dans le cas contraire, tous les frais de déplacement engagés dans le cadre des services d'assistance seront à la charge du Client. Le choix du technicien qui se rendra chez le Client à partir de quel endroit revient à FRONIUS.
- 4.7 Digital Solution Remote Support (accès à distance)
- / Pour offrir une assistance optimisée en matière de coûts de transport, il est possible de réaliser des prestations d'assistance à distance pour FRONIUS WeldCube Premium – si c'est pertinent/possible (décision prise par le TECHNICIEN FRONIUS).
 - / Pour ce faire, l'accès à la solution logicielle concernée doit impérativement être assuré par le Client via VPN ou partage d'écran, avec ou sans programme de commande à distance (TeamViewer, Skype).
 - / Pour des interventions de Digital Solution Remote Support (accès à distance) plus longues et/ou planifiables, il est obligatoire de convenir d'un rendez-vous au préalable avec le technicien en charge de l'opération.
 - / Une intervention de Digital Solution Remote Support (accès à distance) est facturée à l'heure selon le temps passé. Le tarif appliqué est déterminé conformément à la liste de prix FRONIUS en vigueur à ce moment-là. Le tarif horaire n'inclut pas les accords d'accessibilité et/ou le temps/la vitesse de réaction définis.

- / FRONIUS décline toute responsabilité quant au remplacement éventuel de l'intervention Digital Solution Remote Support (accès à distance) par une intervention sur site. Cette dernière peut rester nécessaire pour des sujets précis et/ou en complément d'une assistance à distance. Les coûts supplémentaires y afférents devront être payés par le Client.

5 MISES A JOUR DE FRONIUS WELDCUBE PREMIUM

5.1 Des mises à jour de FRONIUS WeldCube Premium seront proposées de temps à autre, en particulier :

- / des extensions de fonctionnalité ;
- / de nouvelles fonctionnalités du logiciel de base ;
- / des correctifs de bugs.

Sous réserve du point 6.3, l'utilisateur approuve les mises à jour de toute sorte sans accord spécifique.

5.2 Une connexion en ligne permanente ou au moins temporaire aux serveurs de mise à jour et au système de gestion des licences de FRONIUS est nécessaire pour garantir le bon déroulement des mises à jour en ligne.

6 MODELE DE FACTURATION

6.1 Le logiciel FRONIUS WeldCube Premium est mis à disposition de l'utilisateur en tant que titulaire d'une licence et lui est concédé pour être utilisé (licence), il ne lui est pas vendu. L'utilisateur reçoit le droit exclusif et non cessible d'utiliser FRONIUS WeldCube Premium dans le respect des Conditions d'utilisation. Tous les autres droits sur FRONIUS WeldCube Premium sont réservés au concédant.

6.2 Licence logicielle WeldCube Premium

Avec la licence logicielle FRONIUS WeldCube Premium, une instance du logiciel de base est mise à disposition pour collecter, visualiser et évaluer des données relatives au soudage pour l'installation, afin de les utiliser sur un appareil (physique ou virtuel) incluant 5 licences Client Access.

6.3 Forfait annuel (abonnement de maintenance) pour la maintenance du logiciel

Le forfait annuel pour la maintenance du logiciel couvre l'ensemble des coûts relatifs aux mises à jour de la licence logicielle WeldCube Premium. L'abonnement au logiciel donne en outre accès à l'interface de programmation Web de WeldCube Premium.

En cas de non-paiement des forfaits annuels, aucune des mises à jour citées ne sera mise à disposition et l'interface de programmation ne pourra pas être utilisée. FRONIUS facturera automatiquement au Client le montant annuel tant que le Client n'aura pas donné de préavis écrit dans un délai de 6 semaines avant la date de facturation.

Le forfait annuel est destiné exclusivement à un usage local.

6.4 Autres licences Client Access

En présence de plus de 5 systèmes de soudage, d'autres licences Client Access sont nécessaires en complément de la licence logicielle et sont installées pour chaque système de soudage supplémentaire devant être raccordé à FRONIUS WeldCube Premium. Le pack FRONIUS WeldCube Premium peut ainsi être adapté individuellement pour correspondre aux exigences de l'utilisateur. La facturation pour chaque licence Client Access supplémentaire a lieu une seule fois.

6.5 Prestations de service et d'assistance

FRONIUS propose des prestations de service et d'assistance complémentaires pour la mise en service, la formation et le support après-vente.

6.6 D'autres modèles de licence et options de facturations sont disponibles.

7 RESTRICTIONS

7.1 Sous réserve d'autres droits de FRONIUS, l'utilisateur n'est pas autorisé :

- 7.1.1 à utiliser des équipements, des particularités, des propriétés, des fonctionnalités et des caractéristiques de FRONIUS WeldCube Premium d'une autre façon que celle prévue dans les présentes Conditions d'utilisation ;
- 7.1.2 à publier, dupliquer, cloner, copier ou à reproduire, louer, donner en leasing, prêter ou transmettre ou céder de toute autre façon FRONIUS WeldCube Premium – ceci ne s'applique pas à la création d'une copie de sauvegarde autorisée ;
- 7.1.3 à réaliser, provoquer ou tolérer le contournement de restrictions ou de limitations techniques de FRONIUS WeldCube Premium ;
- 7.1.4 à essayer, provoquer ou tolérer la décompilation, le désassemblage ou toute autre forme d'utilisation non autorisée du code source de FRONIUS WeldCube Premium – sous réserve des exceptions légales ;
- 7.1.5 à procéder à une reconstruction ou une refonte de FRONIUS WeldCube Premium (rétro-ingénierie) ;
- 7.1.6 à exploiter des équipements, des particularités, des propriétés, des fonctionnalités et des caractéristiques de FRONIUS WeldCube Premium basés sur Internet afin de créer un accès non autorisé à des données, des comptes clients (Accounts) ou des réseaux ou à les exploiter de toute autre manière ; et
- 7.1.7 à utiliser FRONIUS WeldCube Premium de toute autre façon que celle indiquée explicitement dans les présentes Conditions d'utilisation.

8 PROTECTION DES DONNEES

Notre politique de confidentialité est consultable à tout moment sur <http://www.fronius.com> et est téléchargeable au format PDF. La politique de confidentialité fait partie intégrante des présentes Conditions d'utilisation.

Grâce à une configuration et à une utilisation correspondante de FRONIUS WeldCube, le Client peut, dans certaines circonstances, tirer des conclusions sur le comportement des utilisateurs individuels de FRONIUS WeldCube avec le logiciel ainsi que sur le comportement des utilisateurs individuels au niveau des sources de courant. Dans ce contexte, ainsi que dans le cadre général de l'utilisation et de l'application de FRONIUS WeldCube, le respect du RGPD et d'autres directives et lois relatives à la protection des données relève de la seule responsabilité du Client.

Le comportement d'utilisation de FRONIUS WeldCube Premium est en partie enregistré et analysé de façon anonyme à l'aide de logiciels de prestataires tiers. Le consentement du Client à cet enregistrement et à cette analyse est accordé lorsqu'il accepte les conditions d'utilisation en installant et en utilisant les sources de courant ainsi que le logiciel.

FRONIUS s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations acquises sur les secrets commerciaux du Client dans le cadre de ce contrat et ou des interventions de service sur site/à distance.

9 EXCLUSION DE RESPONSABILITE POUR LE LOGICIEL BETA FRONIUS WELDCUBE PREMIUM

- 9.1 Un logiciel bêta est une version inachevée d'un logiciel. Le logiciel bêta est encore en phase de test et de développement, et n'a pas été contrôlé de façon définitive. Par conséquent, il peut encore comporter de nombreuses erreurs et/ou des bugs importants.
- 9.2 Le logiciel bêta est uniquement mis à votre disposition (à titre d'utilisateur ou de client) à votre demande explicite.
- 9.3 En cas d'incertitudes dans le cadre de l'utilisation du logiciel bêta, notamment en ce qui concerne les risques caractéristiques des contrats portant sur les logiciels bêta, vous êtes tenu de prendre contact avec FRONIUS avant la première utilisation ou de ne pas utiliser le programme. En téléchargeant ou en utilisant le logiciel bêta de toute autre façon, vous confirmez que vous êtes pleinement conscient des risques (caractéristiques de ce type de contrat) et les acceptez. Dans le même temps, vous déclarez explicitement que la présente **exclusion de responsabilité pour le logiciel bêta** ainsi que nos **Conditions générales de livraison et de paiement** – également consultable à l'adresse <http://www.fronius.com> – font partie intégrante du contrat entre vous et FRONIUS.
- 9.4 Le logiciel bêta est mis à votre disposition en l'état actuel pour une utilisation exclusivement avec les produits FRONIUS. Sauf accord contraire explicite convenu par écrit, il n'en résulte aucun droit vis-à-vis de FRONIUS ni aucune obligation pour FRONIUS. Il n'en résulte notamment aucune obligation de poursuite du développement (mises à jour, etc.), d'analyse des erreurs et de correction du logiciel bêta ainsi qu'aucune obligation de livraison d'autres logiciels (bêta).
- 9.5 FRONIUS décline par la présente toute forme de responsabilité et garantie quant au logiciel bêta mis à disposition. Pour les dommages de quelque nature que ce soit, nous sommes responsables de façon illimitée uniquement dans la mesure où vous pouvez apporter la preuve irréfutable que nous avons causé ce dommage intentionnellement ou par négligence grave. Dans de tels cas, notre responsabilité est limitée de façon globale au montant contractuel de l'appareil FRONIUS sur lequel le logiciel bêta a été utilisé. En cas de négligence légère, notre responsabilité se limite exclusivement aux dommages corporels dans le cadre des prescriptions légales obligatoires. La responsabilité expire 6 mois après que vous ayez eu connaissance du dommage et de son auteur.
- 9.6 L'exclusion de responsabilité concerne également la perte de bénéfice, les dommages indirects, les interruptions d'activité, la perte d'intérêts et d'économies, la perte d'informations, de données, de programmes ainsi que leur restauration, les préjudices résultant de malwares (virus, etc.), toute sorte de dommages consécutifs et financiers ainsi que les autres préjudices ou dommages survenant dans le cadre de l'utilisation du logiciel bêta par l'utilisateur ou par des tiers. Vous ne pouvez pas non plus faire valoir une réclamation à notre encontre lorsque l'appareil utilisé avec le logiciel bêta ne peut plus être utilisé ou lorsque vous avez déjà informé FRONIUS au préalable d'un éventuel préjudice ou dommage.
- 9.7 Si vous n'êtes pas la personne qui utilise effectivement le logiciel bêta, vous êtes tenu de communiquer et de mettre à disposition ces informations ou ce document à l'utilisateur du logiciel bêta.

10 EXCLUSION DE RESPONSABILITE GENERALE ET INFORMATIONS SUR LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

- 10.1 Les informations mises à disposition dans notre logiciel sont contrôlées minutieusement et sont régulièrement mises à jour. Cependant, nous ne pouvons pas garantir que toutes les informations soient toujours complètes et exemptes d'erreur, et nous déclinons toute responsabilité à l'égard de ces informations.

- 10.2 Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des liens vers d'autres sites Internet, vers lesquels les internautes sont renvoyés directement ou indirectement. Toutes les informations peuvent être modifiées, complétées ou supprimées sans notification préalable.
- 10.3 L'ensemble des droits de propriété intellectuelle tels que les droits d'auteur, de marque, de modèle, de brevet, de modèles d'utilité ainsi que les autres savoir-faire tels que, notamment, les inventions non protégées, les expériences commerciales, les secrets commerciaux et analogues – quel que soit le moment auquel ils sont divulgués à l'utilisateur – sont notre propriété exclusive ou la propriété exclusive de nos concédants. L'utilisateur se voit octroyer le droit d'utiliser le logiciel exclusivement à des fins propres dans la limite du nombre de licences acquises. Le présent contrat permet uniquement d'acquérir une licence d'utilisation. Toute diffusion par l'utilisateur est exclue conformément à la loi sur le droit d'auteur.
- 10.4 La reproduction des Instructions de service par l'utilisateur n'est pas autorisée. Les contenus accessibles (notamment les textes et les images, etc.) ne peuvent pas être copiés, diffusés, liés ou rendus accessibles au public de toute autre façon sans notre consentement, même partiellement ou sous une forme révisée.
- 10.5 FRONIUS ne garantit pas que la solution logicielle sous licence répond aux exigences du Client ni qu'elle fonctionnera sans erreur et sans interruption. Le risque de non-satisfaction en termes de qualité, de performances et de précision incombe au Client.
- 10.6 FRONIUS décline toute responsabilité pour les erreurs résultant d'une mauvaise utilisation du logiciel. Les problèmes de performance résultant de l'intégration avec d'autres systèmes, programmes, applications ou bases de données ou de versions modifiées du logiciel, d'accidents, de négligence ou de toute autre cause au-delà de l'utilisation normale relèvent de la responsabilité du Client.
- 10.7 Lors de l'utilisation du service « Digital Solution Remote Support » (accès à distance), il convient de prendre également en compte les points suivants :
- / Le Client est tenu de veiller lui-même à la sécurisation appropriée des données avant l'intervention à distance.
 - / Le Client s'engage à prendre des mesures de protection adaptées, correspondant à l'état actuel de la technique, afin d'empêcher une contamination des données par des virus informatiques ou phénomènes similaires conduisant à une neutralisation des données.
 - / Le Client est tenu d'indiquer aux collaborateurs autorisés et chargés de l'accès au réseau, le moment opportun pour activer l'accès. FRONIUS ne peut être tenu responsable si un accès à distance est donné par un collaborateur non autorisé du Client, ou dans le cas où, pour une erreur pour laquelle le Client ne souhaite pas d'intervention à distance, celle-ci est malgré tout validée et exécutée. Les coûts y afférents devront être payés par le Client.
 - / Lors de la demande d'accès à distance ou de sa validation, le Client est tenu de s'assurer que la personne autorisée à intervenir à distance est un collaborateur FRONIUS autorisé.
 - / Dans le cadre des travaux à exécuter, le Client donne expressément son accord, par la demande d'accès à distance et/ou sa validation, pour que FRONIUS puisse accéder aux données du Client de l'/des application(s) logicielle(s) concernée(s), nécessaires pour exécuter les travaux. FRONIUS n'exercera les droits d'accès accordés que dans les limites absolument nécessaires à la réalisation de l'intervention à distance. Les informations recueillies dans ce cadre seront traitées de manière confidentielle.
 - / **Obligation de collaboration** : Pour permettre une assistance à distance fluide et efficace, le Client s'engage à collaborer activement au déroulement de l'assistance.

- / La responsabilité de FRONIUS est limitée à la période comprise entre l'accès aux données et l'interruption de la connexion, et se limite aux cas de faute volontaire et grossière, la preuve devant être apportée par le Client. La responsabilité est exclue pour négligence légère, pour l'indemnisation de dommages consécutifs, de perte de bénéfices, pour les agissements des personnes mandatées par ses soins ainsi que pour les dommages liés à des prétentions de tiers vis-à-vis du Client.
- / FRONIUS ne peut être tenu responsable des dommages imputables aux manipulations de tiers ou à des cas de force majeure.

11 CHOIX DE LA LOI APPLICABLE ET RESOLUTION DES LITIGES, TRIBUNAL COMPETENT

11.1 L'ensemble des relations juridiques entre nous et l'utilisateur en qualité d'entrepreneur ou de consommateur sont soumises au droit autrichien, à l'exclusion du droit sur les conflits de lois et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

11.2 Les juridictions générales et de consommation s'appliquent à l'utilisateur en tant que consommateur. Le tribunal compétent pour les utilisateurs professionnels est Wels, Autriche.

12 CLAUSE DE SAUVEGARDE

12.1 Si des dispositions individuelles s'avéraient caduques ou inapplicables ou si elles le devenaient après la fin du contrat, les autres dispositions resteraient applicables.

12.2 La disposition caduque doit être remplacée par une autre disposition correspondant à l'objectif économique du contrat.